

Si l'on se fie l'impression globale que l'on tirerait de l'ensemble des témoignages anciens concernant les Ligures, ces derniers apparaissent comme un peuple primordial de l'occident considéré comme un groupe linguistique spécifique¹ clairement désigné comme antérieur à l'arrivée des Gaulois en Narbonnaise², dont les origines se perdent dans la nuit des temps et dont l'aire de dispersion dépasse de très loin les limites que lui concède une tradition archéologique et historique récente (entre les Pyrénées et le fleuve Macra en Italie). Qu'on en juge plutôt.

En Italie, leur origine se perdait dans la nuit des temps. Certains, comme ceux "qui inventent une histoire selon laquelle les Aborigènes seraient des colons des Ligures, qui sont voisins des Ombriens", et auxquels s'en prenait Denys d'Halicarnasse (AR 1.10), finissaient par étendre ce peuplement ligure primordial supposé jusqu'à l'Émilie-Romagne (patrie des Ligures Friniates, vaincus par Flaminius en 187), et de là au Latium³. Un passage de Festus (424.31) les plaçait même dans le Septimontium, d'où ils auraient été chassés avec les Sicules par les *Sacrani*. Lycophon (*Alex.* 1356) les étendait pour sa part jusqu'au sud de l'Étrurie avant l'arrivée des Tyrrhéniens qui les en auraient chassés. Les Ligures apparaissent donc comme les autochtones par excellence de l'Italie centrale et septentrionale, au point que c'est d'un roi ligure que l'Italie elle-même tirerait son nom⁴, et leur origine, sur laquelle les auteurs anciens avaient eu la sagesse de renoncer à s'interroger, était par eux réputée se perdre dans la nuit des temps⁵. Pourtant, dès l'époque de la fondation de Rome, les grands ensembles culturels italiens (Étrusque, Latin, Osco-ombrien, Ligure) étaient bien différenciés et fixés, et ne présentaient pas de caractère communs avec les Liguriens de Provence.

On les trouvait également, de l'avis d'auteurs anciens, dans l'essentiel de l'Europe méridionale. Dans les îles, d'abord, puisque, pour Sénèque, les Corses étaient des Ligures⁶, et que Philistos⁷, partiellement confirmé par Stéphane de Byzance (*s.v.*

¹ Ils sont comptés par les opuscules tardifs parmi les *gentes quae linguas suas habent*, entre les *Romani* et les *Galli*, cf. *Liber generationis*, 1.197 et *Chron. Alex.*, 167 (= *MGH IX.1*, p. 107).

² Strabon 2.5.28 : "les Alpes abritent dans leurs monts diverses peuplades, toutes celtes, sauf les Liguriens; ceux-ci sont d'une race différente, tout en ayant un mode de vie très voisin" ; Denys d'Halicarnasse 1.10.3, qui rappelle que "leur patrie", entendons par là leur origine géographique, est strictement inconnue. M. Bats 1988, 123, souligne "le caractère non-indoeuropéen, quoiqu'en voie d'européanisation, de la toponymie et de l'onomastique ligures". Il ne nous appartient pas ici de discuter ce propos. Nous y consacrerons ailleurs d'autres développements.

³ Briquel 1987 ; Briquel 1989.

⁴ Servius, *in Aen.* 1. 533 : *alii Italiam (...) a rege Ligurum Italo*.

⁵ Caton, *ap. Servium, in Aen.* 11. 715 ; Denys d'Halicarnasse, AR 1.10.20.

⁶ *Ad Helv.* 6. Cette opinion fut reprise par Isidore de Séville, *Etym.*, 14.6.41, qui donne une version amusante du mythe du peuplement insulaire de la Corse : *Corsicae insulae exordium incolae Ligures*

Sikelia) faisait des Sicules des Ligures chassés par les Ombriens et les Pélasges et désignés du nom de leur chef Sikélos. On trouve des auteurs pour évoquer leur présence en Espagne. C'est le cas de Thucydide, qui suppose que les Ligures ont chassé les Sicanes de l'Èbre⁸ et de Plutarque, qui, à partir d'une source républicaine indéterminée, les suppose mêlés aux Ibères de la côte. On laissera de côté un passage discuté de l'*Ora maritima* d'Aviénus rejeté par toute l'érudition moderne⁹ qui avait permis d'étendre le territoire des Ligures jusqu'au sud de l'Espagne. Il n'en reste pas moins qu'un second passage du même ouvrage (v. 284) fait venir le fleuve Tartessos (au sud de l'Espagne) d'un *Ligustinus lacus* ou "lac Ligure". L'assertion, pour être suspecte – car l'adjectif *Ligustinus* est inconnu avant la période romaine – n'en est pas moins confirmée par Stéphane de Byzance, qui mentionne une ville du nom de *Ligystinè*, située en Ibérie occidentale, près de Tartessos, et dit que ses habitants portaient le nom de Ligyens, la désignation grecque des Ligures. Pour Théopompe¹⁰, qui écrivait à l'époque d'Alexandre, les Ipsikouroï, les Arbaxanes (ou Arbazanes) et les Eubioï étaient des Ligures, et les premiers habitants d'une côte européenne dont l'identité n'est pas autrement spécifiée.

Inversement, sur la définition restreinte des mêmes Ligures, les témoignages s'accordent mal. Polybe les limitait à la future IX^e région augustéenne et y ajoutait, le premier¹¹, les Oxybiens et les Déciates, mais dans le cadre d'une vision du monde où Marseille était toute proche des Ligures italiens. Pline y incluait également les Salyens, que Strabon considérait comme des Gaulois, et avec eux l'essentiel des Alpes méridionales. D'autres les limitaient au Rhône... La confusion la plus totale, on le voit, était de mise. De là une expansion territoriale qui a été très diversement appréciée par la

dederunt appellantes eam ex nomine ducis. Nam Corsa nomine Ligus mulier, cum taurum ex grege, quem prope litora regebat, transnatate solitum atque per intervallum corpore aucto remeare videret, cupiens scire incognita sibi pabula, taurum a ceteris disgreudentem usque ad insulam navigio prosecuta est. Cuius regressu insulae fertilitatem cognoscentes Ligures ratibus ibi profecti sunt, eamque nomine mulieris auctoris et ducis appellaverunt. "Les migrants Ligures furent à l'origine de l'île de Corse, et la désignèrent du nom de celle qui les avait guidés. Il était une fois une femme Ligure du nom de Corsa. Il y avait, dans le troupeau qu'elle gardait près du rivage, certain taureau qui avait coutume de traverser à la nage et qu'elle voyait de loin en loin revenir le corps fortifié. Elle voulut connaître ces pâturages inconnus, et, un jour que le taureau s'éloignait du reste du troupeau, elle le suivit sur une embarcation jusqu'à l'île. A son retour, instruits de la fertilité de l'île, les Ligures s'y transportèrent sur des radeaux et l'appelèrent du nom de la femme qui avait été leur inspiratrice et leur guide."

⁸ Cité par Denys d'Halicarnasse, *AR* 1.22.4 (= *FGH* 556 F 46).

⁹ 6.1.2 ; Avien, *Or. mar.* 479 mentionne une cité du nom de *Sicana* sur les bords de l'Èbre. L'homophonie pourrait avoir fondé sur une interprétation étymologique l'origine Ligure des Sicanes.

¹⁰ On a parfois fait appel au v. 196 pour placer les Ligures au sud-ouest de l'Espagne (près du Guadiana) sur la base d'un texte latin corrigé par un érudit moderne (correction de *pernix lucis* en *pernix Ligus*). Cette correction était acceptée par Schulten 1922, condamnée par Berthelot 1934. Murphy 1977, IX, paraît accepter la position de Berthelot, mais édite le texte en conservant la correction *Ligus*.

¹¹ Müller 1853, 315, n°221 = St. Byz., s.v. Ipsikouroi. D'après le livre 43 de Théopompe, consacré à l'Europe.

¹² le témoignage de Strabon (4.6.2, C 202) est formel sur ce point : "Polybe, ajoute pour sa part à ces deux peuples Ligyens celui des Oxybiens et celui des Déciates."

science moderne¹². Le XIX^e s. a eu tendance à y reconnaître, sur des bases linguistiques contestables, mais promises à un bel avenir, une souche linguistique autonome située aux origines de l'Europe. Sans nous étendre sur ce propos, rappelons enfin que toute tentative d'inscrire les espaces ainsi décrits dans une aire linguistique ou dans une culture matérielle cohérente est aujourd'hui caduque, au moins dans le cadre d'une vision extensive et primordiale des Ligures.

Aucune approche linguistique n'a permis de mettre en évidence une aire linguistique compatible avec une partie cohérente des espaces désignés dans l'antiquité comme ligures. Les suffixes modernes en -asc ou -osc, réputés caractéristiques de cet ensemble, sont depuis longtemps reconnus indépendants des Ligures. Plus sérieuse, l'étude de la diffusion des toponymes en -incum a montré, quoique l'on en ait dit, qu'elle est très étroitement limitée à l'Arc alpin¹³, et ne coïncide donc avec aucun des espaces dans lesquels on tend normalement à inscrire les Ligures. Quant aux hydronymes du type Gard / Var/ Doria qui sont généralement considérés comme pré-indo-européens, on les retrouve jusque dans la région de Saint-Lô...

La notion de Celto-ligures, venue caractériser pour l'essentiel les Salyens des Bouches-du-Rhône, du Var, et peut-être des Alpes-Maritimes a rendu plus complexe encore l'appréciation des Ligures, tant et si bien que lorsqu'ils ont à parler des indigènes de ces régions, les historiens utilisent souvent par commodité ce concept emprunté à Strabon, qui lui-même le tirait d'auteurs antérieurs. Or, tant du point de vue de la langue que du point de vue de la culture, nous savons aujourd'hui que ces gens étaient bien, par la langue et par la culture, des Gaulois, ce que Strabon nous disait du reste déjà explicitement (4.6.3, C 203).

Qu'importe. Notre propos ne sera pas dans ces lignes de nous interroger sur la nature du peuplement des régions traditionnellement désignées comme Ligures dans une acception étroite (la IX^e région augustéenne et les Alpes-Maritimes) ou dans une acception plus large (des Pyrénées à la Macra) ni *a fortiori* sur la pertinence de l'acception universaliste du terme. Laissant volontairement de côté le référent historique, nous voudrions nous borner dans ces quelques pages à une perspective sémiotique et considérer les Ligures non comme une donnée ethnique ou ethnologique, mais comme un concept géographique. En nous livrant à une sorte d'analyse stratigraphique de la notion de Ligures, nous voulons tenter de comprendre, au moins dans ses grandes lignes, l'évolution d'une notion qui paraît résulter de la fusion de deux

¹²On trouvera une présentation de l'historiographie de la question et de l'état du savoir dans Roman 1997, 229-246. Pour quelques jalons importants dans l'historiographie du sujet, cf. Berthelot 1933, Lamboglia 1952, Pallotino 1952 et Lamboglia 1958.

¹³De Beer 1962, sur 451 toponymes recensés, n'en compte que 9 hors des Alpes. Ils sont situés entre la Haute-Garonne et le Rhône.

réalités sémantiques originellement distinctes : les Ligyens des Grecs et les Ligures des Latins.

1. Naissance d'un mythe : l'extrême-occident

L'érudition s'est trop peu intéressée au nom grec qui, le premier, servit à désigner les Ligures. A s'en tenir à la lettre de la tradition, on ne devrait de fait pas parler de Ligures, mais de Ligyès ou de Ligyens. C'est avec beaucoup de raison que Lasserre traduisait ainsi l'ethnique grec par "Ligyen" et non par "Ligure" dans son édition de Strabon. Le mot grec est en effet $\text{Lig}\acute{\epsilon}\omega$, auquel correspond le latin *Ligus*, forme utilisée concurremment avec *Ligur*. L'adjectif correspondant est, le plus normalement du monde $\text{Ligustik}\acute{\omicron}\omega$, qui a donné naissance au nom de la région : la Ligistique ($\text{Ligustik}\acute{\epsilon}$). Strabon utilisera également l'adjectif $\text{Ligust}\acute{\alpha}\nu\omega$. Il l'emprunte probablement à Polybe (par ex. 2.16.1, pour désigner les habitants de la côte entre Marseille et Pise), qui l'a lui-même probablement formé sur le latin *Ligustinus*, utilisé par Tite-Live (44.35) et Pline (10. 71) pour parler des habitants de la Ligurie telle que la perçoivent les Latins, à moins que ces auteurs latins ne soient eux-mêmes tributaires de Polybe, ce qui ne peut être formellement exclu. C'est en ce sens restrictif que Plutarque¹⁴ utilise le vocable latin, employé "par certains auteurs", afin d'établir une distinction claire entre les "Ligures qui habitent les confins des Alpes" et les Ligyens entendus dans leur extension la plus communément admise par les Grecs : des extrémités de l'Italie jusqu'à la côte ibère.

Chez les auteurs latins, le nom le plus répandu est *Ligus*, plus fréquent que *Ligur*, mais les formes du radical aux cas obliques et dans les substantifs dérivés, tels que *Liguria*, montrent bien que ce nom ne dérive pas de la forme grecque. Le génitif est en effet *Liguris*. Les habitants sont les *Ligures* (Cicéron *Agr.*, 2.95 ; Pline *HN* 3. 47). Il a souvent été utilisé comme anthroponyme (*cognomen*), et est d'emploi fréquent en ce sens dans le sud-est de la Gaule¹⁵. L'adjectif *Ligusticus*, calqué sur le grec, est conservé par les géographes (Pline *HN* 3.75) lorsqu'ils sont tributaires de sources grecques. On a vu plus haut que l'ethnique *Ligustinus* est également très attesté. Varron (*RR* 1.18.6) utilise la forme syncopée *Liguscus*, qui paraît être un hapaxe. Une forme *Ligurinus* est attestée pour désigner l'origine d'une race de chiens (Gratien, *Cyneg.*, 510). On ne sait

¹⁴*Aem. Paul.* 6.1

¹⁵*ILN*, 72 (Cannes, île Ste Marguerite) : M. Iulius Ligus, procureur d'Auguste ; on connaît un autre Iulius Ligus à Cannes (St Cassien) ; C. Vibius Ligus à Fréjus (*CIL*, XII. 306). L. Vippius Li[g]u[s] (*CIL*, V. 7871) et M. Decimius Lig(us) (Laguerre 1975, 84, n° 56) à Cimiez ; Cicéron connaît déjà deux citoyens du nom de *Ligur*, l'un de la *gens Aelia*, l'autre de la *gens Octavia* (*Clu.* 72 ; *Att.* 12.23.3).

quels rapports entretiennent avec Ligures ou Ligyens les *Ligauni* associés par Pline (*HN* 3.35) aux Oxybiens¹⁶.

Le nom grec des Ligures est fondamental. Il n'a pourtant pas suscité l'intérêt qu'il mérite. Autant que l'on puisse en juger, ce n'est pas en effet la translittération ou l'homophonie approximative grecque d'un nom effectivement porté par un peuple indigène ou par l'une de ses parties, comme ce fut le cas des Oxybiens, par exemple. Il semble bien qu'en dépit d'une accentuation différente, il se soit agi à l'origine de l'adjectif grec homonyme, dont l'ethnique respecte scrupuleusement la déclinaison¹⁷. Cet adjectif, probablement formé à l'origine sur une onomatopée, comme le mot "barbare", caractérise une voix stridente et peu agréable. Les Ligyens seraient ainsi "les piailleurs" ou "les braillards", et se seraient vus affubler d'un sobriquet dont le sens n'était pas très éloigné de celui de "barbares". La formation de ce mot est en effet sensiblement analogue et se réfère également à la perception désagréable de la langue de l'autre. Il est du reste possible que cet adjectif ait été utilisé génériquement au sens de "barbare". Hérodote (7.72) mentionne en effet, avec cette fois-ci une accentuation conforme à celle de l'adjectif, d'autres *Λαγυεω* à l'autre bout du monde, en Colchide. Il nous renverrait alors moins à une réalité historique qu'à une géographie convenue des confins du monde (qu'étaient alors du point de vue des Grecs les régions qui nous intéressent) d'abord caractérisée par le merveilleux et au sein de laquelle les noms donnés par les Grecs traduisent les qualités particulières d'un peuple¹⁸. D'un certain point de vue ils appartiennent à un monde aussi merveilleux et géographiquement flou que celui des Lotophages ou des Anthropophages d'Homère.

La plupart des noms des peuples Ligures de la plus ancienne période grecque parvenus jusqu'aux auteurs de l'époque romaine appartiennent du reste à ce monde semi-merveilleux où seuls sont admis les vocables dont la forme ne fait pas injure à une oreille grecque et qui, autant que possible, ont, pour elle, un sens. Les fragments transmis par la tradition préromaine et attribués les uns à Hécatee, les autres à Théopompe, portent des noms aux sonorités bien grecques : les villes ligyennes s'y appellent Ampelos¹⁹ ("la vigne") ou encore Poinikos²⁰ ("l'expiatoire"). Désignations purement formelles ou homophonies grecques approximatives? Il est difficile de

¹⁶Barruol 1969, 215. Un Gaulois du nom de Ligaunus est mentionné par Silius Italicus (4.206). La charte N du Polyptique de Vuadaldus (Guérard 1857, 1.9), datée de l'an 814 mentionne une *colonica in Liga* sur le terroir de Seillans (Var).

¹⁷Seul change l'accent, dont l'emplacement nous est connu par le seul témoignage d'Hérodien, *Gr.* 1.236.7. Si le témoignage de ce grammairien, qui n'est pas toujours sûr, doit être considéré ici comme digne de foi, il a de bonnes chances de refléter le déplacement de l'accent tonique propre au dialecte éolien qui caractérise les Phocéens à l'époque de la migration. L'idée qu'il pourrait s'agir de l'utilisation par les Marseillais de l'adjectif pour désigner leurs voisins en sortirait renforcée.

¹⁸Dans la région concernée elle-même, le cas n'est pas entièrement original : le nom des Oxybioi (peut-être dérivé d'une forme *Esubii*) s'inscrit dans cette logique.

¹⁹Hécatee fgt 58 = 66 Nenci 1954

²⁰Hécatee fgt 57 = 65 Nenci 1954

trancher. Les mêmes contraintes formelles qui conduisaient Polybe à déformer le nom d'un peuple bien réel, les *Uxsubii* pour en faire les Oxybiens, "ceux qui ont une vie agitée" (ou "une vie difficile", ce qui constitue un lieu commun de la représentation du Ligure²¹) ont conduit à nommer selon le même principe d'autres peuples.

Les Élisykoï (les "tourne-figures") de la région de Narbonne²² étaient donnés comme Ligures par Hécatée, selon un fragment (53 = 61 Nenci) transmis par Stéphane de Byzance. L'émergence de ces peuples à l'intérieur de l'espace ligure, procède sans doute d'une période où la notion de Ligyens tout en conservant sa valeur générique ancienne, commençait à laisser la place à des distinctions internes susceptibles de s'émanciper bientôt des Ligyens, lorsque ceux-ci finiraient par se réduire à la désignation réductrice d'un peuple placé sur le même plan que les Élisykoï. Hérodote, dans le récit de la bataille d'Himère (7.165), distingue de fait ces derniers aussi bien des Ligures que des Ibères.

L'origine du nom des Ligyens remonte probablement au plus ancien hellénisme et à l'époque d'Hésiode, qui attribue systématiquement ces qualités phoniques aux Hespérides, qualifiées à deux reprises²³ de *Liguf~noi*. Or, comme les Ligyens, les Hespérides incarnent l'extrême occident. Le lien entre les Ligyens et les Hespérides restait de fait entier chez Eschyle, lorsque dans son *Prométhée délivré*, le futur voyage d'Hercule aux Hespérides appelait chez le poète l'évocation des Ligures (ici réduits aux voisins immédiats de Marseille et rapportés à la plaine de la Crau)²⁴.

Les Ligyens se trouvaient de fait pourvus par leur seul nom de la qualité par excellence de l'extrême occident le plus mythique, et se voyaient ainsi consacrés dans leur rôle d'incarnation du peuple le plus occidental du monde connu²⁵. Ils procèdent d'un imaginaire géographique mythique antérieur à la naissance de la pensée géographique grecque, à la fin du VI^e s. Ils étaient certes une réalité, en ce sens que les Grecs ont bien rencontré quelque part des indigènes auxquels ils ont donné le nom de Ligyens²⁶, mais la période archaïque qui a signé leur découverte, a aussi contribué à conférer à ces hommes du bout du monde une dimension quasi-mythique sans rapport avec un quelconque référent historique.

²¹Virgile, *Géorg.* 2. 168 ; Diodore de Sicile 5.39; Strabon 3.4.17, C 165.

²²Avien, *Or. mar.* 586.

²³*Théog.* 275; 518.

²⁴*Prom. délivré*, fgt 32b Mette = 199 Nauck, cité par Strabon, 4.1.7, C 183.

²⁵cf. sur ce point, déjà Lasserre 1966, 278, n. 1 (*ad p.* 172).

²⁶cf. *infra* n. 48. La racine Lig- existe bien chez les indigènes, au moins à l'époque gauloise. Elle a pu faciliter l'assimilation.

Rien d'étonnant dans ces conditions qu'ils aient pu incarner l'extrême occident dans son ensemble. C'est en ce sens que les comprend le pseudo-Hésiode²⁷ (plutôt qu'Hésiode lui-même) au VI^e s. a.C. Comme les Éthiopiens, les Celtes, Les Scythes et les Indiens pour Éphore deux siècles plus tard, ils ont pu incarner idéalement l'un des quatre points cardinaux. Les Ligyens y apparaissent en compagnie des Scythes "trayeurs de cauales", incarnant le nord, et des Éthiopiens, symbolisant l'extrême sud. Les Ligyens n'ont pas plus de réalité que ces deux peuples semi-mythiques dans l'imaginaire géographique archaïque. Ce passage a toutes chances d'être apocryphe, comme l'autre citation d'Hésiode transmise par Strabon dans un passage voisin de celui où il cite le passage précédent²⁸ et qu'il empruntait à une *péridos gês*, ouvrage apocryphe du VI^e s. a.C. Il n'en reproduit pas moins fidèlement des conceptions héritées de la période archaïque.

C'est assez naturellement que cette tradition a induit les auteurs grecs de la fin du VI^e s et du V^e s., qui aiment à rattacher les peuples existants à de grands groupes, et pour cette raison friands de généalogies, ont commencé à rattacher une bonne partie de la Méditerranée occidentale aux Ligyens alors même qu'ils commençaient à identifier, à l'intérieur du générique "Ligyen", des peuples particuliers, tels que les Élysiques, dont nous avons parlé plus haut. Ils donnaient ainsi naissance à une tradition qui devait faire des ravages parmi les érudits du XIX^e s.

Le Ligyen n'a pas plus de réalité que les Éthiopiens – "visages brûlés" – ou que les Hyperboréens chers au primitivisme géographique qui préside à la représentation des *eschatiai*. Certes, l'extrême occident absolu, était symbolisé moins par les Ligyens que par les Hespérides, dont le nom, comme celui des Hyperboréens, suffisait à indiquer la localisation géographique. Il n'en reste pas moins que les Ligyens, partageant les qualités vocales de l'extrême-occident, rattachaient à un lieu purement mythique un ou des peuples bien réels – les voisins indigènes de Marseille – . La découverte des Ibères, l'arrivée des Celtes, puis les premières mentions de la Bretagne et de la non moins mythique Thulé n'allaient pas permettre aux Ligyens, puis aux Ligures, d'occuper durablement la place que les Hyperboréens, les Éthiopiens ou les Indiens ont conservée dans l'imaginaire jusqu'à la fin de la période romaine. Si le souvenir plus ou moins diffus d'un peuplement ligure de l'Europe antérieur à

²⁷fgt 55 Rzach, d'après Strabon 7.3.7, C 300, qui empruntait la citation à Ératosthène (fgt. 1B, 4). La correction, de *LigËw* en *LibËw* (Libyen) a été souvent retenue sur la foi d'un papyrus égyptien, cf. Duval 1971, I, 174 ; Roman 1997, 230. Cette correction est moins vraisemblable que la version que donnent unanimement les manuscrits de Strabon, d'après Ératosthène. Dans la géographie archaïque, les Éthiopiens incarnent à eux seuls le sud et le continent africain. Le texte serait infiniment plus satisfaisant et moins anachronique si l'on maintenait la leçon des manuscrits d'Ératosthène. Sur le caractère aberrant de la leçon *LibËw*, cf. Berger 1880, 41 et n.1. Barroul 1969, 151 pense qu'il pourrait s'agir des Ligyens de Colchide évoqués par Hérodote (7.72). C'est très douteux pour les mêmes raisons de cohérence énonciative.

²⁸fgt 54 Rzach = Strabon 7.3.9 C 302.

l'émergence des nouveaux peuples avaient encore quelques beaux jours devant lui, la notion de Ligyen devait assez rapidement se trouver confiner à un espace infiniment plus restreint : l'aire massaliète.

2. Les voisins de Marseille et de sa chôra

Peuple tout conventionnel désignant génériquement les barbares de l'extrême occident, les Ligyens ne pouvaient manquer d'entretenir des liens très particuliers avec leur antithèse : la cité grecque de l'extrême occident, à savoir Massalia. Le lien entre Marseille et ses voisins ligures est à ce point indissociable chez les auteurs anciens que non seulement la mention des seconds appelle inmanquablement celle de la première, mais encore que l'extension de la Ligystique paraît se confondre avec celle de la puissance massaliote. Strabon (4.6.3 C 202) nous livre à cet égard un témoignage fondamental lorsqu'il écrit : "Les anciens auteurs grecs appellent Ligyens les Salyens et pays Ligystique le pays occupé par les Massaliotes." Voilà bien une phrase merveilleuse qui fait de la "terre des Ligyens" le pays occupé par les Marseillais... Ce faisant, le géographe ne reconnaît pas seulement l'équivalence entre la notion de Ligystique et le territoire contrôlé par Marseille ; il attribue cette équivalence à un état ancien du savoir, antérieur à la fois à la découverte de la celticité des Salyens et à l'extension de la notion de Ligyen à l'Italie²⁹. Il est difficile de se faire une idée très détaillée de l'évolution des limites imparties aux Ligures dans le cadre de l'expansion massaliète : une même période, on le verra, nous livre des informations contradictoires, qui peuvent, à chaque fois, être inspirées du passé ou procéder de découpages fondés sur d'autres principes (par exemple la reconnaissance de la réalité ethnologique des Ibères). Pour autant, Marseille et l'expansion massaliète, dans toutes leurs acceptions, paraissent constituer le fil directeur de la diffusion territoriale du concept de Lygiens. Strabon nous apprend que le Rhône était, chez les "auteurs anciens", la frontière des Ibères et des Ligyens³⁰. Cette conception est assurée dès le début du V^e s. Elle limitait de fait les Ligyens aux Salyens, c'est-à-dire au voisinage immédiat de Marseille et fondait déjà peut-être la distinction entre un golfe massalitique (le golfe du Lion) et un golfe Ligystique (partie occidentale du golfe de Gênes).

A l'ouest, leur aire de diffusion est tout à fait remarquable. Le Pseudo-Scylax place des Ibères jusqu'à Emporion, première colonie massaliète, puis un mélange

²⁹Un fragment d'Hécateé (fgt 55 = 66 Nenci), cité par Stéphane de Byzance, situait de la sorte Marseille en Ligystique. Dans les limites transmises par la citation de Stéphane de Byzance, le fragment est d'authenticité extrêmement douteuse, puisqu'il la situe par rapport à la Celtique, toponyme dont l'apparition dans l'univers culturel grec semble sensiblement plus tardive.

³⁰Strabon, 3.4.19, C 166, citant les "anciens auteurs", parmi lesquels on peut compter au moins Eschyle, cité par Plinie, *HN* 37.31, et par Hérodote 1.163. On retrouve une conception analogue chez le Pseudo-Scymnos de Chios.

d'Ibères et de Ligyens de là au Rhône, et enfin des Ligyens. Ce faisant, il paraît refléter un état secondaire du savoir postérieur à une époque où Ligistique et expansion massaliète se confondaient. La notion de mélange, prenant en compte les Ibères, permettait au compilateur de fondre sans contradiction deux états historiquement distincts du savoir. Les fragments d'Hécatee, si toutefois ils ne sont pas apocryphes, ce qui est loin d'être démontré, placent sans ambage les Ligyens dans cet espace réputé mixte par le pseudo-Scylax, et ce au moins jusqu'à Narbonne. Il est donc probable que l'assimilation de la Ligistique à l'expansion massaliète constitue l'état normal du savoir à la fin du VI^e s., ce que pourrait confirmer la mention de Ligyens très au Sud de la péninsule ibérique chez Avien, et ce en liaison explicite avec la mention de Mainakè. Pour autant, l'émergence de nouvelles conceptions ne l'a pas fait disparaître

Il est de fait très significatif à cet égard que leur présence sur les côtes de Catalogne, jusqu'à l'Èbre, soit évoquée par les auteurs grecs dès le V^e s. a.C.³¹ : c'est qu'Emporion marque l'extrémité occidentale de la présence phocéenne pour la période archaïque et classique. Le même raisonnement pourrait devoir être tenu à l'égard de Tartessos, dans les environs de laquelle apparaissent chez plusieurs auteurs des Ligures ou des toponymes qui évoquent leur nom³². Or, précisément, dans les parages de Tartessos était la fondation phocéenne de Mainakè³³.

On ne peut manquer dans tous les cas d'être sensible à la cohérence des limites assignées aux Ligyens par le Pseudo-Scylax, par Plutarque et par le Pseudo-Scymnos de Chios³⁴ : Emporion à l'ouest, Antipolis (appelée Antion par le Pseudo-Scylax) à l'est. Or ces deux points sont les limites de l'aire massaliète. Au-delà, d'Antipolis, commencent les Tyrrhéniens pour le Pseudo-Scylax, les Pélasges mêlés aux Tyrrhéniens pour le Pseudo-Scymnos.

Le pseudo-Scymnos de Chios a décrit l'espace Ligyen (201-216), d'après un auteur plus ancien qui pourrait être Éphore³⁵ ou Timée³⁶. Sa description montre bien qu'il confond totalement Ligistique et zone d'influence de Marseille : après les Ibères, ce sont pour lui les Ligyens qui tiennent la côte en même temps que les villes de Marseille. Et la description de commencer avec l'évocation d'Emporion et de Rhodè. Marseille a pour cet auteur été fondée en Ligistique, espace dont la description s'achève avec le nom d'Antipolis, la dernière, à l'époque où écrivait Timée, des fondations de Marseille, Nikaïa n'existant pas encore. Au-delà, là où les sources romaines s'entendent à placer

³¹Thucydide 6.1.2. Avien *Or. mar.* 479 mentionne une cité du nom de Sicana sur les bords de l'Èbre. L'homophonie pourrait avoir fondé sur une interprétation étymologique l'origine Ligure des Sicanes.

³²Avien *Or. mar.* 284 ; Stéphane de Byzance *s.v.* Ligustῆνῃ

³³Avien *Or. mar.* 427 ; 431 ; Ps.-Scymnos de Chios 146-147, qui caractérise bien Mainakè comme une ville Massaliète.

³⁴Ps.-Skylax 3-4 ; Plutarque, *Aem. Paul.* 6.1 ; Ps.-Scymnos de Chios 201-216.

³⁵Lasserre 1966, 278, n. 1.

³⁶C'est ce que l'on admet le plus souvent pour la partie du récit qui nous intéresse, les arguments avancés étant la mention par Polybe (12.28 a.3) des recherches épuisantes de Timée sur les Ligures, ainsi que l'absence de Nikaïa dans la liste des fondations de Marseille, cette cité ayant probablement été fondée après Timée, et la présence de fondations massaliètes postérieures à Éphore.

les Ligures, cessait la Ligystique et débutait la sphère d'influence étrusque et un peuplement bien distingué par le Pseudo-Scymnos de Chios des Ligyens : celui des Pélasges, qui, au même titre que les Ligures de Caton, constituaient un peuple primordial de l'Italie.

L'association étroite des possessions de Marseille et du concept de Ligystique était apparue à ce point évidente que l'on peut entendre parler des Ligyens comme d'hoplites et que certains auteurs, malheureusement demeurés anonymes, les considéraient comme grecs³⁷. Elle aboutissait à borner de fait les Ligyens précisément là où plus tard commenceraient les Ligures : au Var. Or, à l'époque à laquelle écrivait Timée, au III^e s. a.C., la totalité de sa Ligystique était gauloise par la langue et par la culture, à la seule exception, possible, mais au demeurant très hypothétique, des Oxybiens et des Déciates, considérés par Polybe comme des Ligures, mais qui paraissent eux aussi bien celtes³⁸. Même dans l'acception étroite qui réduisait les Ligyens à une réalité ethno-politique en les confondant avec les Salyens riverains du "golfe Ligystique" comme c'était le cas des "auteurs anciens" et dans la plupart des passages de Strabon, la Ligystique, les Ligyens étaient devenus des Gaulois, ce qui ne pouvait manquer de poser des problèmes, à partir du moment où cette situation était prise en compte par la culture collective.

3. La découverte des Gaulois et la mise à jour ethno-géographique

Dès le IV^e s., avec Éphore³⁹ et Aristote⁴⁰, on constate que les Ligyens avaient perdu dans la culture grecque le monopole de l'extrême-occident au profit des Celtes⁴¹. Cette situation engendrait une confusion certaine, sous le double effet de deux usages propres à la géographie ancienne.

Tout d'abord, les données une fois acquises demeurent normalement indéfiniment valides. La notion de péremption des données est étrangère à la géographie antique. Si la culture géographique, suivant des auteurs d'époque archaïque et classique a placé des Ligyens dans une région déterminée, ceux-ci sont appelés à rester indéfiniment attachés à cette région, quels que soient les changements effectivement survenus.

³⁷Strabon, 4.6.2, C 202.

³⁸Derrière le nom des Oxybiens, qui occupaient selon toute vraisemblance le territoire de Fréjus, se cache en fait celui des *Uxsubii*, nom dont la forme est garantie par une inscription de Vintimille (Mennella, 1992, n°16), et qui ne peut manquer d'évoquer un *pagus Uxsubius* d'Aquitaine, dont la forme est bien gauloise. Quant aux Déciates, leurs anthroponymes et théonymes sont celtes, du moins d'après ce que l'on peut constater dans l'épigraphie d'époque impériale.

³⁹Éphore assigne aux quatre points cardinaux quatre peuples : les Celtes à l'ouest, les Scythes au nord, les Indiens à l'est et les Éthiopiens au midi. L'opinion d'Éphore nous est connue grâce à Cosmas Indikopleustès, *Top. Chrét.*, 2.79 (116 B-C), qui accompagne la citation d'une carte schématique explicative.

⁴⁰*Eth. Eud.*, 3.1, 1229b ; *Eth. Nic.*, 3.10, 1115b qui nous apprend que les Gaulois craignent que le ciel ne leur tombe sur la tête...

⁴¹Berger (1903), 236 ; 336.

Les lieux sont d'autre part normalements désignés chez les géographes anciens, non par des noms abstraits, mais par des noms de peuples : on dira plus facilement "chez les Ligyens" ou "chez les Ligures" qu'"en Ligystique" ou "en Ligurie". Et quand on emploierait l'expression Ἐν τῇ Λιγυστικῇ ^a, le sens ne cesserait d'être "sur la terre des Ligyens", et de renvoyer encore et toujours au peuple. Ils inscrivaient ainsi des réalités morphologiques intangibles dans les cadres par nature fluctuants de l'ethnologie et de l'ethnographie. L'existence d'un golfe Ligystique et d'une Ligystique présupposait celle de Ligyens. Aussi longtemps que les noms de peuples avaient, dans la description du monde, la seule vocation d'en désigner les parties, cette situation ne posait guère de problèmes. Tous les peuples avaient dans ce contexte une existence largement virtuelle. Cette virtualité était d'autant plus marquée que l'on s'éloignait des parties connues du monde pour les pays semi-merveilleux dont les habitants portaient des noms tout chargés d'exotisme. Ainsi s'explique qu'en dépit de la celticité évidente des "Ligyens" voisins de Marseille, on ait pu continuer à les qualifier de Ligyens.

Néanmoins, en dépit de leur rôle dans la désignation de l'espace, les peuples n'en restaient pas moins aux yeux des auteurs anciens et de leurs lecteurs des peuples à part entière. Or le développement de l'intérêt pour l'ethnographie, qui culmine avec Posidonios, ne pouvait manquer de mettre clairement en évidence que les populations voisines de Marseille étaient des Celtes. Les Ligyens, dans leur définition italienne, que l'on verra bientôt, commencent alors à se définir par opposition aux Gaulois², mais aussi par rapport aux Pélasges et aux Étrusques. C'est une tradition très présente chez les sources latines, pour lesquelles les Ligures incarnent une strate antérieure à l'arrivée des Gaulois en Cisalpine. Tite-Live (31.38), distingue ainsi clairement les Gaulois des Ligures, et les Gaulois des Salasses et des Taurini, ces derniers étant par ailleurs normalement considérés par les auteurs anciens comme étant Ligures ou d'origine Ligure³.

C'est ainsi que, dans un passage cité plus haut, après avoir donné la définition des Ligyens et de la Ligystique chez les auteurs anciens, Strabon (4.6.3, C 203), est amené à nous dire que "les auteurs postérieurs emploient pour ce peuple le nom de Celto-ligyens et lui attribuent en plus toute la région des plaines jusqu'à Luerio et jusqu'au Rhône". On sait quelle fortune a connu ce terme auprès de l'érudition moderne, mais on ignore à quand, précisément, il remonte. On n'en connaît de fait qu'une acception en dehors de ce passage, chez le pseudo-Aristote (*Mir. aus.* 85 – 837a7), dans un texte probablement datable de la seconde moitié du III^e s. a.C., et qui dépend peut-être de Timée.

^aPar ex. Diodore de Sicile 5.39 : "(les Ligures) disent que souvent, à la guerre, le plus puissant guerrier gaulois a été vaincu en combat singulier par un Ligure tout à fait faible". Cf. aussi les *acta triumphalia*, *CIL*, I.1, p. 47-48, qui, dès 223 a.C., distinguent clairement les Ligures des Gaulois.

³Pline, *HN* 3.123, Strabon, 4.6.6, C 204.

Du moins trouve-t-on chez Plutarque (*Aem. Paul.* 6.1) une description qui, sans employer explicitement le terme de "Celto-Ligyens" va dans le même sens que celle-ci. Pour lui, en effet, les Ligures "habitent les confins de l'Italie" et de là en continuant jusqu'aux Alpes, et les parties des Alpes elles-mêmes qui sont fermées par la mer Tyrrhénienne, et les zones qui font face à la Libye, et sont mêlés aux Gaulois et aux Ibères de la côte". On a vu plus haut que la notion de mélange reflétait moins une réalité ethnologique qu'elle ne constituait un moyen de résoudre les contradictions entre deux traditions issues de deux états différents du savoir. Pour la source républicaine de Plutarque, comme pour les auteurs utilisés par Strabon, la réalité géographique établie par la tradition résistait mal à la mise en place d'une perspective ethnologique qui révélait d'autres peuples en lieu et place des anciens... La référence au "mélange" celto-ligure ou ibéro-ligure permettait de concilier une tradition géographique et des données ethnolinguistiques devenues contradictoires, et aboutissait à une situation sans rapport aucun avec les réalités culturelles.

Elle aboutissait aussi à une confusion assez radicale. Ainsi, les Salyens peuvent-ils être considérés comme Ligyens, chez les "auteurs anciens", ou comme Celto-ligyens chez les auteurs plus récents. Ces opinions se trouvent collectées, sans discussion, chez Strabon, avec ou sans mention d'auteur, ce qui ne l'empêche pas d'écrire (4.6.3, C 203) que "de tous les Celtes transalpins, les Salyens furent les premiers à tomber sous la domination des Romains après une longue guerre opposant ces derniers à la fois à ce peuple et à celui des Ligyens". C'est donc que l'on était capable de reconnaître en eux ce que l'on sait aujourd'hui qu'ils étaient par la langue et par la culture : des Celtes. Diodore de Sicile n'affirmait pas autre chose lorsqu'il écrivait que "les peuples qui habitent au-dessus de Marseille, dans l'intérieur des terres, le long des Alpes", c'est-à-dire les Salyens, Oxybiens et Déciates "se nomment Celtes". Tout autant que les Celto-ligures, les Ibéro-ligures, également appelés celtibères, étaient des Celtes de bon aloi. Il semble bien par ailleurs que les Salyens, de l'avis de l'une des sources de Strabon⁴⁵, se soient en fait étendus jusqu'à Monaco, l'une des extrémités traditionnelles des Alpes, et que les Oxybiens de Fréjus et Déciates de la région d'Antibes, que Strabon ne connaît que par l'entremise de Polybe, aient été de langue et de culture celtes. Les anthroponymes et théonymes que l'on connaît sur leurs territoires à l'époque romaine sont indubitablement celtes, même si l'on n'y rencontre pas à ce jour les noms les plus spécifiquement gaulois.

D'autres textes montrent bien la difficulté où étaient les auteurs anciens face à ces Ligyens, désignés comme tels par habitude ou par extension abusive, et dont

⁴⁵Cette information se comprend dans les limites de l'Italie républicaine. De fait, la limite méridionale traditionnelle de la Ligurie italienne est fixée sur le fleuve Magra.

⁴⁶Strabon 4.6.3, C. 202 : "la tribu des Salyens habite les Alpes qui dominent la côte, mais aussi certaines parties de la côte, où ils se mêlent aux Grecs."

l'expérience montrait que, par la culture et par la langue, ils appartenaient à un autre univers. On ne peut ainsi manquer d'être sensible à la présence, dans les Alpes de la mer, de "Ligures Chevelus", *Ligures Capillati* (Pline, *HN* 3.47 ; 135 ; 11.135) également connus en grec comme *Λιγῆες κομητοῖα* chez Dion Cassius (54.24.3). Chez ces deux auteurs, l'expression, également connue de Lucain (*Phars.* 1.441-443), qui en tire un bon mot, désigne sans la moindre hésitation possible la population de la province des Alpes-Maritimes, mais paraît avoir désigné génériquement les peuples des Alpes méridionales françaises⁴⁶. Quoi qu'il en soit, ce qualificatif, qui n'est pas antérieur à la conquête et caractérise des peuplades jusque là dépourvues d'identité, ne peut pas ne pas être mis en rapport direct avec le nom de la Gaule Chevelue, ni suggérer une forme d'identité culturelle de ces Ligures chevelus et des habitants de la Gaule Chevelue⁴⁷.

On finissait donc par se trouver, dès le IV^e s., et de façon durable, dans une situation où, des Celtes ayant supplanté les Ligyens sur l'essentiel du territoire que leur reconnaissait l'usage, il n'était plus possible de concilier sans contradiction la tradition ancienne et la situation nouvelle. Strabon (4.1.3.) se trouve ainsi amené à considérer que l'Ancienne Ligystique, savoir "la portion du littoral qu'occupent les Massaliotes et les Salyens" s'interrompt "au pays des Ligyens, vers l'Italie et ce fleuve". Que les Celtes aient supplanté les Ligyens dans leur ancien domaine n'est pas très difficile à expliquer. Il est plus délicat de comprendre par quel miracle on peut voir à l'époque de Strabon les Ligyens commencer là où ils étaient réputés s'arrêter...

4. Les Ligures en Italie

Aucune source grecque classique ne situait de fait le moindre Ligure en Italie, là où la création de la IX^e région augustéenne devait pérenniser leur nom et leur implantation. Au-delà de Monoikos ou d'Antipolis, qui l'une et l'autre ont pu être considérées à des moments variés comme les bornes orientales de la Ligystique. Le Pseudo-Scylax et le Pseudo-Scymnos de Chios s'accordent à faire cesser les Ligures à Antibes. Au-delà de cette cité commencent pour eux les Tyrrhéniens, c'est-à-dire les Étrusques, ou les Pélasges associés aux Tyrrhéniens. De Ligures italiens, il n'est pas question pour ces auteurs, dont l'exposé paraît refléter en l'occurrence un état du savoir datable des IV^e-III^e s. a.C. Or, dès 236 a.C., les Ligures italiens sont mentionnés explicitement dans leurs limites les plus traditionnelles, à savoir celles de la future IX^e région, au nord du fleuve Magra, par les *Acta triumphalia Populi Romani*, à l'occasion

⁴⁶Barruol 1969, 364-365. Contre l'opinion de Barruol 1969, 44-48 et A. Roth-Congès 1995, 88-89, nous sommes néanmoins d'avis de donner également ce sens générique à la mention des *Capillati* dans une inscription du Queyras (*CIL*, XII. 80). Dans ce cas, la notion de *Capillati* désignerait les populations non-gauloises du versant français des Alpes, et le parallèle avec la Gaule Chevelue serait encore plus net.

⁴⁷Pline, *HN* 11.135 explique les origines ethnologiques de cette coiffure et les considère explicitement comme identiques chez les *Capillati* et en Gaule Chevelue. Pour une autre interprétation, Barruol 1969, 365 et n. 2 ; 383. *Capillati* serait la traduction latine du nom d'une tribu indigène : les *Triulatti*.

du triomphe *de Ligureis* de P. Lentulus Caudinus⁴⁸. L'État républicain adoptait donc, le premier à notre connaissance, une localisation italienne des Ligures, qu'il découvrait sous un nom (*Ligures*) distinct de celui des Ligyens, et à partir du sud, sans qu'aucune connexion avec les Ligyens de Gaule méridionale fût alors explicitement établie, du moins, une fois encore, dans l'état de notre documentation.

Il y a donc toutes chances pour qu'au départ, ces Ligures italiens aient procédé d'une tradition italienne radicalement indépendante de la tradition gréco-massaliote, et ce en dépit des liens étroits qui unissaient depuis l'époque archaïque, Rome et la cité phocéenne, réputée sa sœur de sang. Artémidore⁴⁹, qui écrivait au II^e s. a.C. paraît aller dans ce sens, puisqu'il les situe exclusivement en Italie et les désigne en employant non le nom grecs de Ligyens, mais celui, latin, de Ligures. Dans le onzième livre de son *Épitomè*, il les plaçait entre les Étrusques et le fleuve *Ligouros*, qui devait dès lors constituer la limite septentrionale. On ne sait quel cas faire de ce témoignage parvenu jusqu'à nous par l'entremise de Stéphane de Byzance. Ce fleuve est en effet inconnu. Il pourrait être un autre nom du Var, hérité de traditions très anciennes, ce fleuve n'étant jamais mentionné avant César dans la littérature ancienne. Il pourrait l'être également d'une infinité d'autres cours d'eau, même mineurs, qu'il faudrait peut-être rechercher très au sud de la IX^e. Le fait qu'il s'apparente à d'autres hydronymes celtes tels que *Liger* (la Loire) donne néanmoins quelque poids au témoignage d'Artémidore⁵⁰. Pour Artémidore, les Ligures étaient à ce point différents des Ligyens de la tradition antérieure qu'il considérait les Déciates, derniers venus avec les Oxybiens de peuples Ligures, comme faisant partie de l'Italie⁵¹ alors qu'ils étaient situés sur la rive droite du Var.

Les Ligures sont régulièrement mentionnés dans les *Acta triumphalia Populi Romani*, en 233, 223, 177, 175, 166, 158, 155, 123, 122 et 117 a.C. Les premières mentions sont génériques, et les Ligures sont distingués clairement des Gaulois dès 223⁵². A partir de 166 a.C., en revanche, la mention des Ligures s'accompagne normalement de précisions relatives à la peuplade concernée au sein de l'ensemble Ligure. On est alors en droit de se demander si la désignation de Ligures n'avait pas initialement la vocation de caractériser chez les Romains un peuple bien précis et d'étendue très limitée, situé à l'embouchure du Magra, entre l'Étrurie et le fleuve *Ligouros*, avant d'être génériquement étendue par métonymie à l'ensemble des peuples

⁴⁸CIL, I.1, p. 47-48.

⁴⁹ap. Stéphane de Byzance, s.v. Ligures

⁵⁰La racine Lig- a servi à former des noms gaulois tels que Ligaunus (Silius Italicus, 4.206) qui est aussi le nom d'un peuple, les Ligauni (Pline, *HN* 3.35). Elle pourrait avoir désigné les marécages. Cf. Barraol 1969, 215 et n. 6

⁵¹G. Barraol 1969, 216 expliquait cette particularité par la proximité de la frontière.

⁵²CIL, I.1, p. 47 : *P. Furius Sp. f., M. n., Philus, Cos, anno DXXX : l de Galleis et Liguribus, IIII Idus Mart.*

non gaulois rencontrés ensuite par Rome sur son chemin victorieux à travers la future neuvième région augustéenne, ce qui imposa la nécessité de préciser l'identité de la peuplade parmi les Ligures. L'idée selon laquelle les Ligures s'étendaient entre le Var, le Magra et les contreforts de la plaine du Pô était dans tous les cas assez ancrée pour fonder le découpage de la Neuvième Région augustéenne, qui devait fortement contribuer à pérenniser l'idée que les Ligures s'inscrivaient dans cet espace.

Rien n'indique que la soumission à Rome des *Ingauni* et des *Intemelii* en 180 a.C. ait révélé un quelconque lien explicite entre Ligyens et Ligures. A en juger par nos sources, ce n'est qu'en 154 de notre ère, date où les armes d'Opimius vinrent à bout des Oxybiens et des Déciates, qu'un lien explicite fut établi entre Ligyens et Ligures. Les Ligures italiens paraissent donc procéder d'une tradition radicalement indépendante de celle des Ligyens des auteurs Grecs antérieurs au milieu du II^e s. a.C.

Pour autant, quelles qu'en fussent les raisons et les modalités, le transfert des Ligures en Italie ne conduisit pas à localiser désormais les Ligures dans la seule Italie. Il ne fut ni immédiat, ni unanimement accepté. Les sources du III^e s., ou des sources plus tardives, comme le Pseudo-Scymnos de Chios mais tributaires de celles-ci, restent très attachées à des modèles plus anciens et plus traditionnels. De façon générale, on sait que l'émergence de conceptions nouvelles et de réalités ou toponymes nouveaux ne faisait pas disparaître pour autant les états anciens d'une culture géographique d'abord préoccupée d'un inventaire hors du temps.

5. Le brouillage polybien

Elle se soucie de ce fait ordinairement peu de la péremption des données. Il n'est pas surprenant dans ces conditions de constater que, loin de privilégier une thèse par rapport aux autres, l'ensemble de la tradition géographique, et l'État romain lui-même, ont tendu, dès la seconde moitié du II^e s. a.C., à concilier les deux interprétations, grecque et latine, des Ligures, qui avaient au moins un point commun : celui de border également les Ligures et les Ligyens aux Étrusques, même si l'implantation topographique de cette limite variait en réalité considérablement. On a alors abouti à la plus extrême confusion : Strabon ou Pline mélangent sans en être autrement affectés des informations coïncidant avec ces différentes souches. Les contradictions qui en découlent sont flagrantes : ici les Ligyens sont assimilés au territoire de Marseille, y compris dans sa plus grande extension, là ils caractérisent les populations préromaines qui furent ultérieurement regroupées dans la IX^e région augustéenne, ailleurs on mélange les deux, le tout sans jamais opérer de distinction entre Ligures et Ligyens.

Strabon résume assez bien cette situation complexe. A deux reprises⁵³, il considère que les Ligyens se situent à l'est du Var (ou de Monoikos – les deux passages sont à cet égard légèrement contradictoires). Il situe donc clairement les Ligyens en Italie exclusivement et les inscrit en gros dans les limites de l'extension de la IX^e région. Dans un de ces passages (4.6.2), il associe cette localisation, cohérente avec l'extension des Salyens jusqu'à Monaco⁵⁴, à une description (sans doute à partir d'un ouvrage historique consacré aux guerres contre ces deux peuples) qui les réduit aux *Ingauni* d'Albenga et aux *Intemelii* de Vintimille, c'est-à-dire à la seule partie nord-ouest de l'actuelle province d'Imperia.

Mais, dans l'autre passage (4.1.9), les Ligures sont dits "confiner à l'Italie" à l'extrémité des Alpes. Ces "Ligures qui habitent dans les Alpes" ont déjà été évoqués ailleurs (4.1.5) comme des peuples distincts des Salyens et contre lesquels avaient été fondées les *apoikiai* massaliètes (en l'occurrence, Antipolis et Nikaïa). Ce sont donc les Oxybiens et les Déciates. Ces deux peuples, dont on tend à admettre aujourd'hui avec raison, sur la foi de l'ordre de la description côtière de Pline l'Ancien, que les premiers habitaient le territoire de la future colonie de *Forum Iulii*, et les seconds le futur territoire du municipe d'Antipolis, sont mentionnés par Strabon (4.6.2) et achèvent de brouiller une situation complexe dont le géographe d'Amasée avait, une fois n'est pas coutume, réussi à démêler l'écheveau, en identifiant deux strates chronologiques différentes qui se caractérisaient par l'usage du même nom pour caractériser deux réalités différentes.

Il s'agit en effet de peuples sans passé que Polybe a, le premier, introduits dans la culture géographique grecque⁵⁵ et qui ont fait le lien entre les Ligures italiens et les Ligyens du midi de la Gaule. L'historien hellénisait au passage la forme de leur nom, transformant les *Uxsubii* en *Oxybioi*. Alors que l'ethnique *Uxsubius* est épigraphiquement attesté à l'époque julio-claudienne⁵⁶ et semble caractériser la forme officielle du nom, la forme *Oxybios* est conservée par toute la littérature historique géographique après Polybe, y compris par les auteurs latins, et même lorsqu'ils se fondent sur des documents officiels, comme Pline l'Ancien⁵⁷. C'est sans doute là le signe le plus clair de la dépendance de toute la tradition littéraire concernant ce peuple à l'égard de cet auteur.

⁵³4.1.9 ; 4.6.2 : "De Massalia au Var et aux régions occupées par les Ligyens."

⁵⁴4.6.3 : "De là [Monæcos] jusqu'à Massalia et un peu plus loin encore est installé le peuple des Salyens, qui habitent les Alpes en arrière du littoral et, mêlés aux Grecs, le littoral lui-même."

⁵⁵Polybe 33.9, dans le récit des événements de 154. L'origine polybienne de leur mention est garantie par Strabon 4.2.6 : "Ainsi les Ligyens se partageant en deux peuples, les Ingaunes et les Intéméliens (...). Polybe, pour sa part, ajoute à ces deux peuples ligyens celui des Oxybiens et celui des Dékiètes."

⁵⁶La forme nous est donnée par une inscription de Vintimille (Menella 1990, n°16).

⁵⁷Cf. aussi Florus 1.19 (2.3) et Quadratus, cité par Stéphane de Byzance, s.v.. *Oxybioi*.

Les raisons qui ont conduit Polybe à réintroduire des Ligures sur la rive droite du Var sont rien moins que claires. Il est certain que la conception très particulière qu'il se faisait de l'emplacement de Massalia favorisait le télescopage des deux traditions, à moins qu'elle n'ait elle-même résulté de ce télescopage⁸⁸. Ne faisant pas œuvre de géographe dans son exposé historique, il était moins tenu qu'un autre à la cohérence géographique des diverses acceptions de l'ethnonyme "ligyen". Il est d'autre part probable qu'en en faisant un peuple "ligyen" – entendons "ligure" –, il se bornait sans doute à reprendre à son compte la désignation adoptée par l'État Romain et par ses généraux à l'œuvre dans cette région, sans doute sensibles à la communauté culturelle et linguistique de ces peuples avec les *Intemeli* et les *Ingauni*. Polybe, en réintroduisant les Ligures sur la rive gauche du Var, brouillait une nouvelle fois les cartes, puisqu'il fusionnait les Ligures de la tradition italienne et les Ligyens de la tradition grecque. Seul Strabon a tenté, avec un succès variable, de mettre un peu d'ordre dans l'extrême confusion que l'on note chez les autres auteurs en tentant de rapporter en partie les informations discordantes de ses sources à des états différents du savoir.

On ne sait comment Polybe a été amené à classer les Oxybiens et les Déciates au nombre des Ligures. La double tradition issue des Grecs d'une part, de Rome de l'autre, avait fini par distinguer les Ligyens d'un côté, entre le Rhône et Antibes, et, de l'autre, les *Ligustini* ou *Ligystinoi*, réservés à la côte italienne par la quasi-totalité de la tradition littéraire. L'origine latine de l'adjectif n'est guère douteuse. La suffixation en *-inus* n'est pas grecque. L'adjectif *Ligustinus* est très officiellement utilisée pour désigner le territoire (*in Ligustino*) et la communauté (*respublica Ligustinorum*) des Ligures *Baebiani* (*CIL IX. 1455 = 6509*). Polybe a fondu ces deux éléments et, seul parmi les auteurs anciens, utilise le terme de *Ligystinoi* pour caractériser aussi bien les Ligures italiens que les voisins de Marseille (*XXXIII.8/9*), et ce alors qu'il utilise le terme de *Ligystinè* pour caractériser la Ligurie italienne (*VII.9.6*). Le terme de Ligyens n'apparaît sous sa plume, comme synonyme des Ligystins, que lorsqu'il évoque les auteurs grecs antérieurs, comme Timée, qui ont traité d'eux.

Sur ces bases, il fabrique deux peuples différents, opposant les Ligures aux Celtes, ces derniers occupant l'espace entre les Pyrénées et le Rhône, dans les limites du golfe galatique, et fond l'ancienne Ligystique dans une nouvelle entité vaste, un golfe Ligystique, patrie des Ligystins entre le Rhône et Pise (*III.43.4*).

Peut-être, et même sans doute, s'est-il borné à suivre les termes des *Acta triumphalia*, qui ont opéré la même jonction que Polybe entre les Ligures italiens et les

⁸⁸Polybe 2.14.6 et 16.1-2 fait commencer les Alpes à Marseille et place le raccordement de l'Apennin et des Alpes (Monaco) dans l'intérieur de Marseille. Dans le détail, cette description est plus floue qu'aberrante, si l'on admet que *Nikaïa* ou *Monoikos* pouvaient être considérées par les auteurs anciens comme les bornes de la puissance massaliète, et de ce flou naît la possibilité de concilier l'inconciliable : placer les Ligures à la fois dans l'Apennin, et près des Marseillais.

Ligyens voisins de Marseille, aboutissant à une forme de confusion entre les Gaulois qu'ils étaient réellement et les Ligures que l'on se plaisait à y reconnaître. Deux faits ont pu jouer dans cette affaire : l'ethnologie et la tradition. Dans la première moitié du II^e s., lorsque Rome réduisit tour à tour les *Ingauni* et les *Intemeli*, en 180, puis les Oxybiens et les Déciates, en 154, la culture matérielle de ces peuples paraît être la même que celle que l'on note en Provence orientale. Or Ingaunes et Intemeliens appartenaient à un ensemble de peuples reconnus par la tradition italienne comme Ligures. Oxybiens et Déciates pouvaient donc apparaître sans mal comme appartenant au même peuple. D'autre part, Marseille apparaissait de façon très active dans une opération conduite par Rome à sa demande pressante, les colonies d'Antipolis et de Nikaïa étant assiégées par les Oxybiens et les Déciates. Il n'était pas bien difficile dans ces conditions de rappeler la tradition qui assimilait, depuis Eschyle, les ennemis indigènes de Marseille aux Ligyens.

Il serait sans aucun doute excessif d'affirmer que la translation des Ligures de Narbonnaise en Italie est due aux structures de la pensée géographique. Celles-ci ont sans doute néanmoins facilité l'identification des Ligures et des Ligyens. La découverte de l'existence de Celtes avait abouti à distinguer deux golfes, dont l'un, centré sur Narbonne, était dit galatique, et donc aaulois (également dit massalitique, l'actuel golfe du Lion) et l'autre, centré sur Gênes, était dit ligystique et donc ligure (le golfe de Gênes)⁵⁹. Il s'entendait alors dans ses grandes lignes de l'extension des Salyens, auxquels une tradition réservait l'appellation de Ligures. Cette désignation fournissait néanmoins un moyen commode d'associer des Ligures à l'intégralité de l'espace du golfe ligystique dans les limites physiques du golfe de Gênes. Comme le souligne à propos Isidore de Séville, les golfes étaient en effet supposés tirer leur nom des peuples qui les bordent⁶⁰.

En tout état de cause, Polybe reflète l'évolution de l'imaginaire de la classe politique romaine. Ce serait peut être faire de l'historien grec un cas exagéré que d'en faire la source de cette évolution du Sénat. Il n'en reste pas moins qu'en 123 et 122 a.C., les triomphes M. Fulvius Flaccus sur les Voconces et les Salyens, deux peuples gaulois, sont salués comme des triomphes sur les Ligures. Pline l'Ancien⁶¹ regroupait ainsi, sous la dénomination de Ligures, des peuples transalpins (*Sallui*, *Deciates*, *Oxubi*) dont certains étaient avec raison considérés par Strabon comme des Celtes, et des peuples cisalpins. Il restait ainsi l'héritier de Polybe. L'abrégiateur Florus⁶², dont les scrupules

⁵⁹Isidore de Séville, *Étym.*, 13.16.2 : *Deinde (sinus) Gallicus, qui Narbonensem provinciam adluit. Mox Ligusticus, qui iuxta genuam urbem est proximus.*

⁶⁰Isidore de Séville, *Étym.*, 13.16.6 : *A gentibus Gallicum Ausonium, Dalmatium, Ligusticum.*

⁶¹Pline, *HN* 3.47 : *Igitur ab amne Varo Nicaea a Massiliensibus conditum, fluvius Palo, Alpes populique Inalpinii multis nominibus, sed maxime Capillati; oppidum Vediantiorum civitatis Cemenilo, portus Herculis Monæci, Ligustina ora. Ligurum celeberrimi ultra Alpes Sallui, deciates, Oxubi, Citra Veneni, Turri, Soti, Vagienni, Statielli, Binbelli...*

⁶²Florus 1.19 (2.3) : *Liguras imis Alpium iugis adhaerentis inter Varum et Magram flumen implicitosque dumis siluestribus maior aliquanto labor erat inuenire quam uincere. Tuti locis et fuga, durum atque uelox genus, ex occasione latrocinia magis quam bella faciebant. Itaque cum diu multumque eluderent*

géographiques étaient moins marqués, a été plus confus encore : après avoir inscrit les Ligures dans les limites de la IX^e région augustéenne, entre le Var et le Macra, il inclut dans le lot des Ligures vaincus par Rome les *Saluui*, les *Deciates* et les *Oxubii*, énumérés dans le même ordre que chez Pline, sans doute d'après la même source, sans remarquer que ces peuples allaient très loin au-delà des limites fixées par l'auteur. L'Épitomè de Tite-Live (60.2) n'est pas plus clair que les *Acta triumphalia* quand on y découvre que M. Fulvius Flaccus, envoyé contre les Gaulois Salyens a été le premier à vaincre les Ligures transalpins... Quant à Julius Obsequens, il parle pour l'année 166 a.C. des *Galli Ligures*, et pour l'année 125 des *Ligures Sallyes*. Si l'on savait bien nommer les peuples contre lesquels on avait guerroyé, on ne savait plus dire à quel groupe ethnique ils appartenaient. Il en découlait une situation intenable sur le plan de la cohérence du discours ethnologique, qui a enfin abouti à la colonisation d'une bonne part de l'arc alpin occidental par les Ligures, lorsque la conquête romaine révéla des peuples encore à peu près inconnus.

6. Les Ligures dans les Alpes.

Comme si la situation n'était pas assez embrouillée ainsi, les Anciens ont fini par considérer l'essentiel des populations de l'arc alpin occidental comme des Ligures, dont le nom devient synonyme de montagnard. Strabon (4.1.5) qui a peut-être en tête la création de la province des Alpes-Maritimes., distingue, parmi les adversaires de Marseille contre lesquels avaient été fondées les colonies de l'est "les Salyens", qui pour lui sont, on l'a vu, des Celtes, et "les Ligures, qui habitent dans les Alpes" (4.1.5, C 180). Pline nous a d'ailleurs transmis comme le nom d'un peuple Ligure ce qui n'est en fait qu'une désignation générique, les *Ligures Montani*, expression que l'on retrouve en grec (Ἰρεῖνοι^{TMIMTMIMTMIMTM}) sous la plume de Strabon (4.6.4, C 203), qui l'utilise pour distinguer les Ligures de la côte, entre le Var et Gênes, de ceux de la montagne, à qui Rome envoie un gouverneur de rang équestre : il parle alors des Alpes-Maritimes⁶³ et sans doute également des Alpes Cottiennes qu'il considère par ailleurs comme peuplées de Ligures⁶⁴. Le géographe d'Amasée (4.6.6, C 204) connaît en effet de nombreuses populations Ligures dans les Alpes.

Conformément à l'avis de Pline (*HN* 3.47), les *Taurini* de Turin sont pour lui des Ligures comme le sont les *Segovii* et *Segusini* de Cottius (et peut-être les autres cités de ce royaume). Pour Servius, le mont Viso (*Vesulus*) est une montagne de Ligurie d'où il fait naître le Rhône et le Pô (*in Aen.*, 10.709), et le même assigne aux Ligures les

Saluuii, Deciates, Oxubii, Euburiates, Ingauni, tandem Fulvius latebras eorum ignibus saepsit, Baebius in plana deduxit, Postumius ita exarmauit ut uix reliquerit ferrum quo terra coleretur.

⁶³ Même opinion chez Dion Cassius 54.24.3.

⁶⁴ Strabon 6.6.6, C 204.

extrémités incultes des Alpes (*in Georg.* 2.168). Ce mouvement des Ligures vers les Alpes est d'autant plus curieux qu'il apparaît aussi consensuel que dénué de fondements : l'essentiel des Alpes occidentales en général, et les Alpes Cottiennes en particulier, sont en effet occupées par des populations dont la langue et la culture gauloises ne font aucun doute, comme le montre clairement l'onomastique du royaume⁶⁵. Ce constat dut d'ailleurs justifier que Pline (3.135) ait au moins tenté de distinguer entre les populations Ligures, comme les *Bagienni* et les *Montani*, et les populations d'origine Ligure, comme les *Turi*. Mais cette distinction est extrêmement fragile et a sans doute permis bien des extrapolations et des télescopages. Si les *Turi* ne sont que d'origine ligure en 3.135, dans la liste des communautés ligures de l'intérieur de la IX^e région, Pline (3.47) considère les *Turi* comme des Ligures à part entière ; de même, les *Taurini*, "d'ancienne souche ligure" pour Pline sont des Ligures à part entière pour Strabon, peut-être pour la seule raison qu'ils étaient réputés antérieurs à l'arrivée des Gaulois⁶⁶.

Il est difficile de dire d'où vient l'idée d'un peuplement ligure des Alpes. Elle est certainement antérieure à la fin du II^e s. a.C. En 117 a.C., les *Stoeni* de la X^e région augustéenne sont en effet considérés comme des Ligures par les *Acta triumphalia*. Cette mention est bien surprenante de la part d'un document officiel si loin des bases historiques des Ligures italiens. La conviction que les Ligures sont des montagnards, bien présente chez Tite-Live a pu jouer son rôle dans cette affaire, car la plupart des textes qui nous en parlent en font, d'abord et avant tout, des montagnards⁶⁷. Les Ligures pourraient avoir fini par incarner idéalement les montagnards alpins : les *Montani*, que Valerius Antias distinguait apparemment des Ligures⁶⁸. Il est en revanche difficile de décider si l'idée, exprimée, par Strabon, que les Alpes ne commencent pas à Monaco, mais à *Vada Sabatorum*, près de Gênes est une cause ou une conséquence de l'extension des Ligures en direction des Alpes. Elle est en tout cas couramment admise au I^{er} s. a.C.⁶⁹.

Cette extension paraît également se fonder sur des traditions plus anciennes, dont un certain nombre a pu être relayé par les *Origines* de Caton. On apprend ainsi qu'en 386 a.C., les Libuens et les Salluviens s'installèrent sur le fleuve *Ticinum* (Tessin)

⁶⁵Barruol 1969, 133, préfère suivre le témoignage de Strabon et considère que "le fond de la population des vallées cottiennes était ligure de race et de civilisation, ce qui n'exclut pas que des groupes celtiques aient pu se fixer dans tel ou tel canton du royaume avant même sa formation : ce doit être le cas des *Caturiges* et des *Medulli*".

⁶⁶Tite-Live 5.34.8 : *ipsi (Galli) per Taurinos saltusque Juliae Alpīs transcenderunt*, même si, comme on l'a vu à propos des Ligyens, la mention du peuple ne sert en réalité qu'à désigner un espace géographique.

⁶⁷Strabon 4.6.2 : "Ils occupent les terrains du bord de mer, et, dans une plus grande mesure, les montagnes" ; Diodore de Sicile 5.39 : "Vivant sur des montagnes couvertes de neige, habitués à franchir des escarpements dangereux, ils sont d'une vigueur tout en muscles".

⁶⁸Tite-Live 28.46.13 = Peter, *HRR*, 249 fgt. 26

⁶⁹Strabon 4.6.1, C 201 ; Cicéron, *Fam.* 11.13.2. Strabon 5.1.3, C 211, adopte Gênes comme terme des Alpes par simple commodité.

près de l'antique nation des *Ligures Laevi*⁷⁰. Parmi ces traditions, on peut compter notamment celles qui se rapportent au mythe de Phaeton et à l'Éridan, identifié avec le Pô⁷¹. Tous les peuples que Pline caractérise comme étant "d'origine ligure" (*Ligurum stirpe*), comme les *Turi*, ou "de vieille souche ligure" (*antica Ligurum stirpe*), comme les *Taurini* (3.123) pourraient se rapporter à cet ensemble de traditions relatives au bassin du Pô. C'est en tout cas avéré pour la ville de Novara, que Caton considérait comme Ligure, alors que Pline fait remarquer qu'elle était en réalité Voconce⁷². L'ancien, réel ou imaginaire, et le contemporain se mélangent ainsi une fois encore de façon systématique.

Peut-être la confusion qui entoure la désignation de la chaîne ligure a-t-elle également joué son rôle dans cette affaire : rarement désignée du nom de *Ligustini montes*⁷³, elle était assimilée par les uns aux Alpes, par les autres à l'Apennin. Pour Strabon (IV.6.1-2, C 202), l'Apennin commence à Gênes et les Alpes à *Vada Sabati* (Vado Ligure). Les Alpes commenceraient ainsi aux limites méridionales du territoire d'*Albingaunum* (Albenga). Strabon en veut pour preuve le nom des cités d'*Albium Intemelium* (Vintimille) et d'*Albingaunum* (Albenga). Les Alpes (*Alpia*) se seraient d'abord appelées *Albia*, ce que paraît du reste confirmer le nom de la divinité celte *Albiorix*, vénérée au col du Mont-Genèvre. *Albium Intemelium* se traduirait pour Strabon "Intemelium alpin", et *Albingaunum*, produit par la contraction d'*Albium Ingaunum*, ce qui fut effectivement le cas, Strabon lui donne un sens analogue. Les Ligures finissent donc par s'identifier aux Alpes au point que le même Strabon en arrive à réduire les Ligures aux deux peuples situés entre *Vada* et *Monoikos*, c'est-à-dire entre les deux extrémités des Alpes. Il n'ajoute à cette liste que deux peuples dont il ne doit la mention qu'à Polybe, les Oxybiens et les Déciates.

Au terme de cette analyse faut-il en finir avec la notion même de Ligures? Ce n'est pas certain. Nous avons choisi de laisser délibérément de côté les référents historiques, pour tenter une approche résolument littéraire et sémiotique. Les contradictions qu'elle illustre ne sont pas une surprise. Elles sont caractéristiques du genre géographique dans son ensemble. Le postulat méthodologique a certainement conditionné une part du résultat, et il convient de rester prudent. Le fait que le tableau

⁷⁰Tite-Live 5.35.2. Ces "Ligures de gauche" s'entendent probablement par rapport aux mers Supérieure et Inférieure qui, sur une carte imaginaire, plaçaient l'Adriatique en haut et la Tyrrhénienne en bas. Le Pô pourrait avoir fait la séparation entre les Ligures en général et les Ligures de gauche.

⁷¹Hygin, *Fab.* 154.5, et le mythe de *Cygnus rex Liguriae*. Rien n'indique que l'ensemble du mythe provienne entièrement d'Hésiode. Proviendrait-il effectivement d'Hésiode pour les détails qui nous intéressent que l'Éridan, fleuve d'occident par excellence s'accommoderait bien d'une allusion aux Ligyens, peuple d'occident par excellence. Si l'Éridan a fini par être identifié systématiquement avec le Pô sous l'empire romain, il désigne indifféremment à l'origine le Pô, le Rhône, le Rhin ou le Danube.

⁷²*HN* 3.124 = Caton, *Orig.*, fgt 40.

⁷³Varron, *RR* 3.8 ; Tite-Live 34.8.

des Ligures soit incohérent ne suffit pas à nier toute réalité du référent. En revanche, l'exercice de stratigraphie littéraire auquel nous avons voulu nous livrer doit inciter à la plus grande prudence pour autant que l'on entend se fonder sur les textes pour parler des Ligures. Tels que les évoquent les auteurs anciens, les Ligures n'ont aucune épaisseur culturelle ou ethnique. Ils finissent par se définir comme un champ sémantique caractérisé par une stratigraphie complexe dont aucune couche ne se réduit jamais à un référent clairement identifiable. L'image des Ligures que l'on peut tirer des textes anciens n'est donc à aucun moment utilisable par l'historien. Elle procède d'un amalgame de traditions qui désignaient originellement des réalités différentes et qu'une tradition parfaitement artificielle a fusionnées.

Pour autant, les Ligures ne se réduisent pas nécessairement à la virtualité pure que pourraient suggérer ces lignes, à la condition expresse de bien distinguer les Ligures et les Ligyens. En reconnaissant à certains peuples Alpains, à une bonne partie de l'Italie du nord-ouest, et à quelques populations de la Côte-d'Azur la commune désignation de Ligures, les auteurs les plus tardifs et les plus sensibles à l'ethnologie les constituaient comme un groupe distinct des Étrusques et des Gaulois et antérieur à ces derniers. Ce faisant, ils n'étaient peut-être pas très éloignés de ce que nous pouvons savoir de la communauté culturelle et onomastique de ces régions. Ce qu'ignoraient ces auteurs, c'est que ces "Ligures" étaient au moins très fortement celtisés, sans peut-être être tout à fait gaulois, et ce probablement dès l'époque de Halstatt. C'est ce que nous attacherons à démontrer dans de prochains développements sur la base du dossier onomastique.

Bibliographie :

Barruol, G. (1969) : *Les peuples préromains du midi de la Gaule*, Suppléments à la RAN , 1, Paris.

Bats, M. (1988) : "La logique d'une société à l'autre en Gaule méridionale protohistorique", *RAN* 21, 123.

Berger, H. (1880) : *Die geographischen Fragmente des Eratosthenes*, Leipzig.

Berger, H. (1903) : *Geschichte der Wissenschaftlichen Erdkunde der Griechen*, Leipzig

Berthelot, A.(1933) : "Les Ligures", *RA*, 1933.2, 72-120 et 245-303.

Berthelot, A. (1934) : *Festus Avienus : Ora Maritima*, Paris.

Briquel, D. (1987) : "Le fonti dei popoli del mare", *Cispadana e letteratura antica*, Bologne, 1-25 .

- Briquel, D. (1989) : "Denys, témoin de traditions disparues : l'identification des Aborigènes aux Sicules", *MEFR(A)* 101, 97-111.
- de Beer, G. (1962) : "La génétique au service de la préhistoire", *Antiquités nationales et internationales*, 3, 51-69.
- Guérard, M. (1857) : *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, Collection des Cartulaires de France, 8, Paris, 2 vol.
- Laguerre, G. (1975) : *Inscriptions antiques de Nice-Cimiez*, Paris.
- Lamboglia, N., éd. (1952) : *Actes du Premier Congrès International d'Etudes Ligures, Bordighera, 1950*, Bordighera.
- Lamboglia, N. (1958) : "Le problème celto-ligure dans la vallée du Rhône", *Cahiers Rhodaniens*, 5, 27-32.
- Lasserre, F. (1966) : *Strabon, Géographie, l. III et IV*, Collection des Universités de France, Paris.
- Mennella, G. (1990) : *Albintimilium*, Supplementa Italica, n.s. 10, Rome.
- Mommsen, Th. (1894) : *Monumenta Germaniae Historica*.
- Müller, C. et Th. (1853) : *Fragmenta Historicorum Graecorum*, Paris, t. I.
- Murphy J.P. (1977) : *Rufus Fetus Avienus : Ora Maritima, or description of the Seacoast [from Brittany round to Massilia]*, Chicago.
- Nenci, G. (1954) : *Hecataei Milesii fragmenta*, Florence.
- Pallottino, M. (1952) : "Il problema dei Liguri", dans Lamboglia (1952), 83-97.
- Peter, H. (1967) : *Historicorum Romanorum Reliquiae*, Stuttgart.
- Roman, D. et Y. (1997) : *Histoire de la Gaule*, Paris.
- Rzach, A. (1902) *Hesiodi Carmina*, Leipzig.
- Schulten, A. (1922) : *Avieno : Ora maritima*, Fontes Hispaniae Antiquae 1, Berlin.